

**Document complémentaire
du référentiel du brevet professionnel
option Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels**

Sommaire

Ce document pédagogique est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels.

Présentation du BP	p 3
1. Compétences	p 4
2. Capacités attestées par le diplôme et modalités d'évaluation	p 10
Annexes :	p 36
1 : Textes réglementaires et liste des diplômes rénovés en UC	
2 : Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences d'un diplôme rénové en UC	
3 : Fiche modèle d'UCARE	

Arrêté du 22 février 2011 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel option « agroéquipement, conduite et maintenance des matériels » selon la modalité des unités capitalisables

Présentation du BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels

Le BP option Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels du ministère chargé de l'agriculture est un diplôme de niveau IV organisé et délivré en unités capitalisables, spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Il peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un triple objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur et à celles du travail.
- confirmer la double finalité de professionnalisation et d'éducation du diplôme.
- faciliter la validation des acquis de l'expérience.

Depuis 2009, en cohérence avec les orientations de la CNC¹, le référentiel d'un diplôme en unités capitalisables du MAPRAAT comporte 2 parties :

- le référentiel professionnel fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- le référentiel de certification comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.

Un document complémentaire est associé au référentiel de diplôme. Il réunit les fiches compétences et présente les modalités d'évaluation en UC. Ces deux documents, destinés à servir d'outils de référence aux formateurs, sont à consulter dans leur globalité.

Comme pour tous les autres diplômes en UC, le référentiel du BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels, le document complémentaire et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique certifications, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications.html>

Les personnes ayant suivi la totalité de la formation conduisant au BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels peuvent être dispensées du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) sous certaines conditions décrites dans l'arrêté de création du diplôme.

¹ Commission nationale de la certification professionnelle. Créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, elle a pour mission de :

- Répertoire l'offre de certifications professionnelles (répertoire national des certifications professionnelles),
- Veiller à l'adaptation des diplômes et titres à l'environnement professionnel, émettre des recommandations à l'attention des institutions délivrant des certifications professionnelles ou des certificats de qualification.
- Signaler les éventuelles correspondances entre certifications,
- Élaborer une nouvelle nomenclature des niveaux de certification.

Elle utilise pour cela le RNCP, répertoire national de la certification professionnelle, qui a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle. Toutes les certifications du ministère chargé de l'agriculture sont inscrites au RNCP.

Partie 1 : Compétences

Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences qui clôt le référentiel professionnel du BP Agroéquipement, conduite et maintenance de matériels et présente sous forme de fiches un ensemble d'informations relatives au travail recueillies auprès de professionnels au cours d'entretiens approfondis.

L'analyse du travail conduite auprès des professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) permet de repérer des SPS, c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence. Elle permet en outre d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités : connaissances (savoirs), savoir-faire, comportements...².

Les diverses informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et les finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi visé, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et certaines sont actualisables. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois.

La définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent en annexe.

Ces informations peuvent être utiles au travail des équipes pédagogiques, tant pour construire les évaluations que pour préparer la formation.

2. Ne sont retenues que les « ressources » qui peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent-elles les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, les SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Le tableau suivant présente les situations professionnelles significatives de la compétence, c'est-à-dire les situations qui mobilisent les compétences clés du titulaire d'un emploi visé par le diplôme.

Champ de compétences	SPS	Finalités
Conduite de chantier	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un chantier - Participation à un chantier en cours - Réalisation et suivi d'un chantier 	Réaliser des chantiers conformément à un cahier des charges et à des objectifs, et s'intégrer dans un processus de production ou de services
Conduite des matériels et des installations	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de travaux ou d'opérations - Réglage et entretien des équipements - Prise en compte de l'environnement de travail 	Assurer une production conforme aux objectifs de l'entreprise dans le respect de la sécurité des biens et des personnes, et de l'environnement
Gestion d'un parc matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'un stock - Maintenance des équipements - Participation aux choix d'investissements 	Disposer d'un parc matériel adapté aux travaux à réaliser en optimisant les coûts
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de relations client / fournisseur - Animation d'une équipe 	Assurer des relations de travail efficaces au sein de l'entreprise et auprès de ses partenaires et de sa clientèle.

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

1. Conduite de chantier

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation d'un chantier – Participation à un chantier existant – Réalisation et suivi d'un chantier
Finalité :	
Réaliser des chantiers conformément à un cahier des charges et à des objectifs, ou en s'intégrant dans une chaîne de mécanisation.	
Responsabilité/ autonomie :	
Le technicien en agroéquipement dispose d'une grande autonomie (croissant avec l'expérience) quant à l'organisation, à la réalisation et au suivi d'un chantier en respect des consignes et des objectifs reçus. Il est responsable de l'identification des dysfonctionnements et de la mise en œuvre de solutions.	
Environnement de travail :	
Le cadre de son travail lui est généralement fourni par son responsable hiérarchique. Cependant, il est souvent en relation avec des clients, des fournisseurs et des partenaires avec lesquels il doit négocier en fonction des aléas afin d'atteindre les objectifs fixés. Il doit également prendre en compte et réagir à des aléas climatiques, techniques, d'environnement, ... Il est amené à rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie et aux clients.	
Indicateurs de réussite :	
Respect du cahier des charges et des objectifs Respect de la réglementation Pertinence des choix techniques et organisationnels Adaptation aux aléas et dysfonctionnements Qualité des données enregistrées	

Savoir-faire de base	Savoirs identifiés par les professionnels
Appliquer un cahier des charges Choisir du matériel en fonction du travail de production à réaliser, des objectifs et de l'environnement Gérer des plannings Effectuer une veille technique et réglementaire Collecter, traiter et transmettre une information Resituer son activité dans une démarche plus globale	Connaissance du métier d'agriculteur et de la filière professionnelle Les différents modes de production Pratiques culturales - Pratiques d'élevage Principe et fonctionnement des principaux équipements Approche globale environnementale Démarche qualité Informatique Règles d'hygiène et de sécurité
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier la faisabilité d'un chantier Définir les besoins en main d'œuvre et répartition des tâches Définir et adapter des plannings	Se situer dans le monde agricole Prendre en compte son environnement Etre à l'écoute des attentes des clients Avoir le sens des contacts humains

2. Conduite des matériels et des installations

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> – Réalisation de travaux ou d'opérations – Réglage et entretien des équipements – Prise en compte de l'environnement de travail
Finalité :	
Assurer une production conforme aux objectifs de l'entreprise dans le respect de la sécurité des biens et des personnes, et de l'environnement.	
Responsabilité/autonomie :	
Le technicien en agroéquipement est autonome quant à la réalisation des travaux, la préparation et l'entretien des équipements. Il est responsable, pour les activités qui lui sont confiées, du respect de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Il peut être amené à rendre compte des mesures prises dans ces domaines.	
Environnement de travail :	
Il peut travailler seul, au sein d'une équipe ou l'animer. Ses activités sont de plus en plus encadrées par la réglementation portant sur les produits, la sécurité et l'environnement. De plus, il doit en permanence adapter ses pratiques afin d'assurer l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs.	
Indicateurs de réussite :	
Respect du cahier des charges et des objectifs Respect de la réglementation Pertinence de l'adaptation et du réglage des matériels Adaptation aux aléas et dysfonctionnements Enregistrement des données	
Savoir-faire de base	Savoirs identifiés par les professionnels
Appliquer des consignes Régler les matériels et installations Réaliser l'entretien réguliers des matériels et installations Utiliser les principaux matériels et installations Utiliser une notice d'utilisation Conduire des engins mobiles Maîtriser la consommation d'énergie et l'utilisation des intrants Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité des personnes et des biens, et de respect de l'environnement Enregistrer les résultats qualitatif et quantitatif de ses activités	Bases scientifiques (maths, physique, chimie, biologie, agronomie générale, zootechnie, phytotechnie) Pratiques culturales Pratiques d'élevage Mécanique – électricité – hydraulique – automatisme Principe et fonctionnement des principaux équipements Association, adaptation et réglage des principaux équipements Approche globale environnementale Règles d'hygiène et de sécurité Utilisation des produits phytopharmaceutiques Informatique – géo-positionnement
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Analyser et interpréter des données recueillies Faire des propositions afin d'optimiser les relations tracteurs / outils / sol, l'utilisation des bâtiments et des installations, le choix et l'utilisation de consommables.	Etre attentif à son environnement de travail Avoir un regard critique sur ses activités Avoir un esprit de travail en équipe

3. Gestion d'un parc matériel

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion d'un stock – Maintenance des équipements – Participation aux choix d'investissements – Calcul de coûts de fonctionnement
Finalité : Disposer d'un parc matériel adapté aux travaux à réaliser en optimisant les coûts.	
Responsabilité/autonomie : Il est responsable de la disponibilité et du bon état des pièces, des matériels et des installations. Il participe au calcul des coûts et propose des solutions d'optimisation. Il peut également participer aux choix d'investissements.	
Environnement de travail : Il peut travailler seul, au sein d'une équipe ou l'animer. Ses activités sont de plus en plus encadrées par des procédures et des enregistrements. Les évolutions techniques rapides nécessitent une mise à jour régulière de ses connaissances techniques.	
Indicateurs de réussite : Respect des délais, des plannings Disponibilité des matériels, des pièces Taux d'utilisation Coût d'utilisation, de maintenance Pertinence du choix d'un investissement Pertinence du diagnostic – choix de réparer ou de faire réparer Conformité des interventions Respect des règles de sécurité	
Savoir-faire de base	Savoirs identifiés par les professionnels
Assurer une veille technico-économique Argumenter le choix d'un matériel Gérer un stock de matériels, de pièces Lire et appliquer une notice technique Effectuer les contrôles et opérations périodiques Effectuer un diagnostic de premier niveau en cas de dysfonctionnement Remettre en état de fonctionnement un matériel, un équipement Mettre en œuvre des techniques de travail des matériaux Calculer un coût, un seuil de rentabilité Etablir les éléments d'une facture, d'un bon de commande, d'un bon de livraison Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité Enregistrer les informations	Mécanique - électricité – hydraulique - automatisme Travail des matériaux Principe et fonctionnement des principaux équipements Economie et gestion Composantes d'un coût Gestion de stock Informatique Langue étrangère Règles d'hygiène et de sécurité
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Elaborer un devis de travaux Optimiser la gestion d'un stock Optimiser la maintenance	Faire preuve de rigueur et de logique Etre curieux Avoir un esprit de travail en équipe

4. Communication

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion de relations client / fournisseur – Animation d'une équipe
Finalité : Assurer une communication interne et externe afin de garantir l'efficacité des activités de l'entreprise.	
Responsabilité/autonomie : Le technicien en agroéquipement est amené, dans ses activités, à être en contact fréquent avec des personnes externes à l'entreprise (clients, fournisseurs, partenaires) ; il est alors porteur de l'image de l'entreprise. Il instaure un bon niveau de communication et de dialogue avec ses interlocuteurs. Il réagit de manière adaptée à la situation.	
Environnement de travail : Il peut être amené à communiquer dans des situations variées : relations de travail en interne ou en externe, relations client / fournisseur, démonstration de produits, ... Dans tous les cas, il adapte les modes et supports de communication. Il utilise les nouvelles technologies de communication et peut participer à la création de supports.	
Indicateurs de réussite : Compréhension et mise en œuvre des consignes Atteinte des objectifs Clarté des messages oraux et écrits Qualité des relations humaines	
Savoir-faire de base	Savoirs identifiés par les professionnels
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et transmettre des consignes écrites ou orales Expliquer une situation, un fonctionnement, un dysfonctionnement Recherche des informations Développer une argumentation Faire un compte rendu Présenter des résultats Participer à une réunion Gérer des situations de conflit Montrer une activité, une opération 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise du français Vocabulaire technique lié à l'activité Techniques de communication orales et écrites Maîtrise d'une langue étrangère Informatique Organisation et fonctionnement d'une entreprise Bases de la législation du travail
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'élaboration d'une démarche de communication Encadrement et responsabilité d'une équipe Participer à la formation de personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'élaboration d'une démarche de communication Encadrement et responsabilité d'une équipe Participer à la formation de personnes

Partie 2 : Capacités attestées par le diplôme et modalités d'évaluation

Cette partie, complémentaire du référentiel de certification, présente les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme. Elle est composée de :

- un tableau qui met en correspondance capacités globales et unités capitalisables,
- l'ensemble des unités capitalisables. Pour chacune d'elles et chaque objectif sont indiqués les éléments qui sont utilisés dans l'évaluation.

Présentation des Unités capitalisables (UC)

Une unité capitalisable est une unité d'évaluation, définie par un objectif terminal décliné en objectifs intermédiaires. Chaque unité correspond à une capacité globale du référentiel de certification.

Les capacités du référentiel de certification sont attestées quand les 12 objectifs terminaux des UC ont été évalués et validés. Les évaluations doivent prendre en compte l'ensemble des objectifs intermédiaires, mais la validation concerne l'atteinte de l'objectif terminal car la capacité visée par cet objectif résulte de la combinaison des objectifs intermédiaires.

Les objectifs des unités capitalisables du diplôme sont issus d'une analyse pédagogique des résultats de l'analyse du travail, synthétisés dans la partie 1 de ce document (fiches compétences). Ils répondent également aux visées institutionnelles d'insertion professionnelle et sociale des diplômés.

Les catégories d'UC d'un brevet professionnel rénové du ministère chargé de l'agriculture sont les suivantes :

- 2 unités générales ou UCG, l'UCG 1 étant commune à tous les BP,
- 6 UC professionnelles ou UCP,
- 2 UC techniques ou UCT,
- 2 UCARE permettent l'acquisition de compétences spécifiques liées à des situations d'emploi locales ou à des évolutions des emplois visés.

L'évaluation en situation professionnelle, au cœur du système d'évaluation de ce diplôme, répond à la volonté de renforcer la prise en compte de la réalité du travail dans la formation et la certification. Cette évaluation porte sur la réalisation du travail et sur les raisonnements qui le sous-tendent. Des prescriptions spécifiques indiquent quand les évaluations doivent se dérouler en situation professionnelle. Selon le contexte, il peut s'agir d'évaluations dans une entreprise de stage ou d'apprentissage, dans l'exploitation ou l'atelier de l'établissement, dans une entreprise de référence. Il peut s'agir également de situations reconstituées.

Pour chaque UC et chaque objectif sont précisés les « points sur lesquels peut porter l'évaluation » et les attendus correspondants. Ces éléments renvoient à des notions, savoirs, savoir-faire mobilisés dans le travail ; ils permettent de situer ce qu'on attend d'un professionnel débutant.

Les UC qui constituent ce diplôme peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Elles sont capitalisables et valables pendant une durée de 5 ans.

Les règles communes de l'évaluation des diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture sont définies par note de service.

Travail de l'équipe pédagogique

Adaptation

Cette étape est réalisée en concertation avec les professionnels du secteur concerné lors de l'élaboration du dossier d'habilitation. Elle concerne principalement la création des UCARE (Une fiche modèle figure en annexe).

Le plan d'évaluation et les évaluations certificatives sont élaborés en référence aux situations professionnelles locales identifiées avec les professionnels, en cohérence avec le référentiel national (SPS).

Comme dans tous les diplômes en UC rénovés, les objectifs ne sont pas complétés d'un rang supplémentaire.

Evaluation

Le dispositif d'évaluation est élaboré par l'équipe enseignante, présenté dans le dossier d'habilitation et validé par le jury.

Pour construire ce dispositif, les formateurs s'appuient sur l'ensemble du référentiel du diplôme, sur le document complémentaire et sur les entretiens avec les professionnels locaux.

Les situations d'évaluation sont déterminées à partir de l'identification des situations locales, en référence aux champs de compétences et SPS identifiées dans le référentiel professionnel. Le plan doit permettre la validation de l'ensemble des capacités du référentiel de certification. Les informations contenues dans les fiches compétences et dans la partie consacrée aux UC (objectifs, points, attendus) sont utilisées pour construire les épreuves, les sujets et les grilles.

Remarques :

- L'évaluation tiendra compte du fait que les fiches compétences concernent des salariés en situation d'emploi, voire expérimentés, alors que le diplôme est délivré pour permettre l'accès à l'emploi.
- Toutes les informations citées précédemment peuvent également être utilisées pour concevoir la formation.

Capacités	Nature des UC et objectifs terminaux des unités capitalisables	Prescriptions spécifiques
Capacités générales	UC générales (UCG)	
C 1	UCG 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information	
C 2	UCG 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux associés à l'utilisation d'agroéquipements	
Capacités professionnelles	UC professionnelles (UCP)	
C 3	UCP 1 : Elaborer un projet professionnel dans le secteur de l'agroéquipement	Evaluation basée sur le projet du candidat
C 4	UCP 2 : Présenter le fonctionnement d'une entreprise du secteur de l'agroéquipement	L'évaluation aura pour support l'entreprise de stage ou d'apprentissage ou, à défaut, une entreprise de référence
C 5	UCP 3 : Communiquer dans une situation professionnelle	Evaluation en situation professionnelle
C 6	UCP 4 : Situer une intervention culturale dans son contexte agronomique et socioprofessionnel	Evaluation en situation professionnelle conduite avec celle de l'UCT 1
C 7	UCP 5 : Elaborer un diagnostic de fonctionnement des matériels couramment utilisés dans l'entreprise	Evaluation en situation professionnelle conduite avec celle de l'UCT 2
C 8	UCP 6 : Effectuer le suivi technico-économique d'un chantier et d'un atelier	L'évaluation aura pour support l'entreprise de stage ou d'apprentissage ou, à défaut, une entreprise de référence
	UC Techniques (UCT)	
C 9	UCT 1 : Réaliser en sécurité et dans une perspective de durabilité des travaux mécanisés	Evaluation en situation professionnelle conduite avec celle de l'UCP 4
C 10	UCT 2 : Réaliser les opérations de logistique et de maintenance d'un parc d'agroéquipements	Evaluation en situation professionnelle conduite avec celle de l'UCP 5
	UCARE	
C 11	UCARE 1 : Objectif à élaborer par le centre de formation habilité pour mettre en œuvre la formation	Evaluation en situation professionnelle
C 12	UCARE 2 : Objectif à élaborer par le centre de formation habilité pour mettre en œuvre la formation	Evaluation en situation professionnelle

UCG 1

OT : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

OI 11 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale

OI 12 : Utiliser les mathématiques dans des situations professionnelles

OI 13 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication

OI 11 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Traiter les informations	Collecte de l'information (supports, sources, techniques de recherche d'information) Traitement de l'information (constitution d'une documentation) Analyse de différents types d'information (textes, images...) Lecture de cartes géographiques (topographique, pédologique...) Techniques de résumé d'information (texte...)	Pour un sujet donné : - Identification de différentes sources d'information - Sélection d'informations pertinentes - Argumentation des choix effectués A partir d'un support donné : - Identification d'éléments de concordance et/ou contradictoires, identification des idées clefs. - Analyse avec maîtrise du vocabulaire utilisé et de la syntaxe Lecture et interprétation des éléments constitutifs d'une carte A partir d'un support donné : - Identification du plan et des idées essentielles - Maîtrise du vocabulaire utilisé et de la syntaxe

<p>112 : Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale</p>	<p>Techniques d'expression écrite et de présentation Rédaction de contenus (correspondance, imprimés, note, rapport, compte rendu...) Pratique de différentes modalités de texte (argumentatif, narratif...) Pratique des différents discours (explicatif, descriptif, argumentatif, narratif...) Principaux outils de communication</p>	<p>Choix et maîtrise d'un type de présentation Maîtrise de la rédaction (modalité de texte et discours) Maîtrise du vocabulaire spécifique au contexte professionnel et de la syntaxe Cohérence du contenu et de l'argumentation</p>
<p>113 : Communiquer oralement</p>	<p>Principales règles de la communication orale Prise de notes Modalités de communication orale (téléphone, exposé, échange oral adapté à un type d'interlocuteurs...)</p>	<p>Adaptation à une situation de communication orale donnée (attention, maîtrise, vocabulaire...) Pour une modalité donnée, restitution de l'information, cohérence et pertinence du discours Dans le cadre d'une activité professionnelle donnée, restitution d'une information (présentation, argumentation, transmission d'information, confrontation de points de vue...)</p>

OI 12 : Utiliser les mathématiques dans des situations professionnelles		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<p>121 : Résoudre un problème mathématique</p>	<p>Calcul numérique Proportionnalité Géométrie plane et dans l'espace Statistique descriptive simple, paramètres de position, de dispersion Changement d'unités</p>	<p>Maîtrise des calculs élémentaires Utilisation d'une calculatrice Utilisation du calcul mental Application de la proportionnalité dans des situations professionnelles courantes (dosages, débit, rendement, taux, échelles, calcul d'intérêt...) Construction de figures et calcul de périmètres, d'aires, de volumes en situation professionnelle (cubage, plans....) Construction, lecture et interprétation de représentations graphiques de données statistiques Calcul de fréquence, moyenne, médiane Interprétation, comparaison Maîtrise des conversions dans toutes les unités usuelles (longueur, surface, volume, masse...) Contrôle de la validité des résultats</p>

122 : Traduire une situation professionnelle en langage mathématique	Notion de fonction Fonctions linéaires, affines Equations, inéquations de premier degré Systèmes d'équation à deux inconnues	Résolution de problèmes issus de situations professionnelles en utilisant les fonctions (coefficient directeur d'une droite), les équations, les systèmes d'équations (résolution algébrique et/ou graphique) Contrôle de la validité des résultats
---	---	--

OI 13 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
131 : S'approprier un environnement informatique de travail	Fonctionnement de base d'un microordinateur et de ses périphériques Principales manipulations Règles et usages de l'informatique Sécurité des données	Repérage des principales fonctions composant l'environnement informatique Maîtrise des fonctions de base en situation pratique dans le respect des règles : arborescence, création de dossiers, sauvegarde des fichiers... Enumération des principaux usages et règles d'utilisation de l'informatique
132 : Construire une démarche de recherche en utilisant Internet	Recherche d'informations et de documentation (fonctionnement d'un navigateur, d'un moteur de recherche, récupération de l'information...) Communication avec une messagerie (fonctionnalités, gestion des messages...) Règles élémentaires de droit et usages de l'informatique et de l'Internet	Réalisation d'une recherche approfondie sur un thème donné en utilisant les fonctionnalités d'un moteur de recherche Utilisation de différentes ressources (fichiers sons, images, vidéo...) Utilisation des différentes fonctionnalités d'une messagerie Enumération des principales règles et usages
133 : Composer des documents numériques	Utilisation de logiciels de traitement des données (traitement de texte, tableur, base de données...) : critères de choix, principales fonctions	Création, mise en forme et ajustement d'un document numérique : texte, tableau, graphique, image...

UCG 2

OT : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux associés à l'utilisation d'agroéquipements

OI 21 : Identifier l'impact de l'utilisation des agroéquipements sur l'environnement

OI 22 : Caractériser les liens entre les secteurs agricole, forestier, rural et la société

L'évaluation de cette UC pourra s'appuyer sur l'étude d'un cas concret qui aura fait l'objet d'une visite, d'un dossier de presse, d'un reportage...

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 21 : Identifier l'impact de l'utilisation des agroéquipements sur l'environnement		
211 : Caractériser l'écosystème	Notion d'écosystème Composantes d'un écosystème et interactions Dynamique des écosystèmes : niveaux et réseaux trophiques, flux d'énergie et cycle de la matière, production et évolution des écosystèmes Action de l'homme sur les écosystèmes, caractéristiques écologiques des écosystèmes	Identification des principales transformations à l'œuvre dans un écosystème et des niveaux trophiques Description des principales relations entre milieu et êtres vivants et entre êtres vivants au sein d'un écosystème Présentation des caractéristiques qui distinguent les écosystèmes cultivés des écosystèmes non agricoles
212 : Présenter les principaux impacts de l'activité professionnelle sur le milieu et les habitats	Nature et caractéristiques des ressources concernées : eau, biodiversité, sol, ressources énergétiques... Nature des impacts sur ces ressources	A partir d'exemples, identification des conséquences de la mécanisation, analyse critique et présentation d'actions conduites ou à conduire

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 22 : Caractériser les liens entre les secteurs agricole, forestier, rural et la société		
221 : Caractériser le rôle des espaces naturels dans la société	Organisation de l'espace rural : fonctions, acteurs, enjeux et conflits liés à l'espace rural et à ses usages Principales activités dans l'espace rural Politiques publiques de gestion de l'espace et des ressources	A partir d'un exemple situé sur un territoire donné, présentation des modalités de gestion de l'espace
222 : Présenter les enjeux de durabilité des métiers de production	Notion de durabilité - enjeux sociaux : usages de l'espace - enjeux économiques - enjeux environnementaux	A partir d'un exemple de projet local : - présentation des principales caractéristiques du projet - identification des acteurs concernés - identification des principaux enjeux sociaux, économiques et environnementaux

UCP 1

OT 3 : Elaborer un projet professionnel dans le secteur de l'agroéquipement

OI 11 : Présenter un projet d'emploi

OI 12 : Se situer dans un cadre social et réglementaire

Prescription :

L'évaluation s'appuiera sur le projet du candidat.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 11 : Présenter un projet d'emploi		
111 : Elaborer un projet d'insertion professionnelle	Caractéristiques des emplois salariés du secteur AEQ aux différents niveaux Notion de parcours professionnel Composantes et étapes de l'élaboration d'un projet :	En prenant appui sur un projet professionnel salarié dans le secteur AEQ : - Caractérisation du marché de l'emploi du secteur et de ses évolutions - Identification des caractéristiques des emplois sur le territoire et des perspectives d'évolution - Identification des principaux organismes d'appui à la recherche d'emploi - Définition d'un projet professionnel en lien avec son projet personnel - Ajustement du projet professionnel initial avec les offres d'emploi du territoire
112 : Préparer une recherche d'emploi	Etapes clés, techniques et outils d'une démarche d'emploi	- Planification des démarches à entreprendre - Utilisation des techniques et des outils de recherche d'emploi

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 12 : Se situer dans un cadre social et réglementaire		
121 : Rappeler les organismes et principes élémentaires du droit du travail	<p>Principaux organismes liés à la législation du travail : inspection du travail, conseil des prud'hommes, tribunal administratif, syndicats...</p> <p>Négociation collective : conventions et accords, statuts</p> <p>Notions relatives aux conditions de travail : durée, périodes d'essai, congés, repos, formation professionnelle...</p> <p>Dispositions réglementaires du code du travail relatives à la prévention des risques professionnels</p> <p>Rôle de la Médecine du travail et du CHSCT</p>	<p>A partir d'une entreprise d'AEQ employant des salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage des organismes compétents dans la législation du travail, de leurs rôles et de leurs outils de cadrage (conventions collectives...) - Identification des types de contrats de travail et de leurs caractéristiques - Identification des principales règles et démarches de prévention des risques professionnels
122 : Rappeler les principaux dispositifs de protection sociale	<p>Principaux organismes liés à la protection sociale et au chômage : pôle emploi, assurances, régime général et régimes spécifiques...</p> <p>Eléments constitutifs d'une fiche de paie</p> <p>Assurances sociales, prestations familiales</p> <p>Notion de droits sociaux</p> <p>Maladies professionnelles et accidents du travail : déclaration, prise en charge...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des organismes compétents et de leurs rôles - Identification des rubriques d'une fiche de paie - Présentation de la démarche à suivre en cas de maladie ou d'accident

UCP 2

OT : Présenter le fonctionnement d'une entreprise du secteur de l'agroéquipement

OI 21 : Situer l'entreprise dans son environnement

OI 22 : Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise

Prescription :

L'évaluation aura pour support l'entreprise de stage ou d'apprentissage ou, à défaut, une entreprise de référence.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 21 : Situer l'entreprise dans son environnement		
211 : Situer l'entreprise dans la filière agroéquipement	Organisation de la filière Interactions des acteurs Environnement de l'entreprise Organisation du marché	A partir d'une entreprise d'AEQ donnée : - Identification des différents acteurs de la filière, des entreprises, du marché et de ses flux - Caractérisation de l'environnement de l'entreprise : géographique, technique, social, commercial... - Identification des principales mesures régissant l'activité (réglementations française et européenne)
212: Présenter les caractéristiques de l'entreprise	Caractéristiques et finalités de l'entreprise Fonctionnement de l'entreprise Impact des pratiques professionnelles de l'entreprise en terme de durabilité	- Mise en relation des caractéristiques (statut, marchés, activités...) et des moyens de production de l'entreprise avec ses objectifs et ses choix stratégiques - Identification de l'organisation de l'entreprise en relation avec ses activités - Evaluation à partir d'indicateurs simples des aspects de durabilité liés à l'économie, à l'environnement et au social

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 22 : Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise		
221: Caractériser le fonctionnement de l'entreprise dans son environnement	Diagnostic de l'interdépendance de l'entreprise avec son environnement	<p>A partir d'une entreprise d'AEQ intégrée dans son territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconstitution du développement historique de l'entreprise dans ses aspects humains, techniques et économiques - Présentation des objectifs de l'entreprise en lien avec son développement - Repérage des forces et faiblesses de l'entreprise en rapport avec celles de l'environnement
222 : Proposer des changements et/ou des améliorations	Facteurs d'évolution de l'entreprise : organisation, produits ou services, techniques, marchés...	- Formulation d'hypothèses de développement de l'entreprise à partir de ses potentialités et de son environnement

UCP 3

OT : Communiquer dans une situation professionnelle

OI 31 : Communiquer en interne et avec les partenaires et usagers

OI 32 : Rendre compte de son activité

Prescription :

L'évaluation s'appuiera sur une situation réelle en entreprise.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 31 : Communiquer en interne et avec les partenaires et usagers		
311 : Dialoguer avec un client	Nature et choix et formulation des informations délivrées Utilisation des principales règles de communication de l'entreprise avec sa clientèle	Pour un chantier donné à conduire chez un client : <ul style="list-style-type: none">- Présentation de l'organisation du travail et de déroulement du chantier prévus- Vérification de la compréhension de ses explications- Négociation et ajustements éventuels A partir d'un problème de dysfonctionnement de matériel évoqué par un client : <ul style="list-style-type: none">- Recueil des informations permettant de formuler un diagnostic ou d'apporter une réponse
312 : Expliquer un geste professionnel	Transmission d'une pratique ou d'un geste professionnels	Pour une pratique ou un geste donnés : <ul style="list-style-type: none">- Présentation des tâches à effectuer et de leur mode de réalisation- Vérification de la compréhension de ses explications- Reformulation le cas échéant

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 32 : Rendre compte de son activité		
321 : Analyser les effets de son intervention	Utilisation des critères d'évaluation de l'activité Autoévaluation de sa prestation	A partir d'une activité exécutée : - Présentation de la méthode utilisée et des conditions de réalisation - Mise en évidence des difficultés rencontrées et des axes de progrès possibles
322 : Rendre compte du résultat d'une mission	Formulation et transmission des informations concernant le travail réalisé	- Sélection des informations à transmettre - Production d'un message oral - Restitution synthétique du travail effectué

UCP 4

OT : Situer une intervention culturelle dans son contexte agronomique et professionnel

OI 41 : Situer une intervention dans l'itinéraire culturel

OI 42 : Justifier une intervention dans la chaîne de mécanisation

OI 43 : Situer l'activité de production dans son environnement professionnel et réglementaire

Prescription :

Cette unité devra être évaluée dans la même situation professionnelle que l'UCT 1.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 41 : Situer une intervention dans l'itinéraire culturel		
411 : Présenter les étapes d'un itinéraire culturel	Notions de biologie végétale et d'agronomie Notions d'assolement et de successions culturales Itinéraires techniques et pratiques culturales : - Travail du sol - Implantation - Fertilisation et amendements - Protection des cultures - Travaux de culture - Récolte, conservation et conditionnement	Dans un système de culture donné, pour une culture/parcelle : - Justification de l'itinéraire technique en lien avec les caractéristiques de l'exploitation/la parcelle
412 : Justifier une intervention phytopharmaceutique	Diagnostic phytopharmaceutique Protection des cultures : principes, stratégies, techniques Réglementation relative à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques Stockage et gestion des déchets et effluents	Dans le cas d'une intervention phytopharmaceutique à mener sur une parcelle : - Diagnostic de l'état sanitaire - Evaluation des risques associés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Proposition d'une stratégie alternative visant à réduire les risques associés - A partir de l'index, définition d'un plan d'intervention : produit, dosage, calendrier...

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 42 : Justifier une intervention dans la chaîne de mécanisation		
421 : Prévoir les agroéquipements nécessaires à la conduite d'un système d'exploitation	<p>Analyse des besoins</p> <p>Type et rôle des agroéquipements</p> <p>Organisation du travail</p>	<p>Pour une exploitation et un système de culture donnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des caractéristiques des productions (nature, saison, superficie, destination...) - Identification des contraintes liées aux travaux - Définition de l'organisation du travail : planification et répartition des tâches - Détermination des moyens matériels et humains - Définition des principes de gestion, de stockage et d'évacuation des produits
422 : Justifier l'utilisation d'un matériel dans un itinéraire technique	<p>Raisonnement du choix et de l'utilisation d'un automoteur tracteur, engin de manutention ou de levage</p> <p>Raisonnement du choix et de l'utilisation des matériels attelés</p>	<p>Pour intervention dans un itinéraire technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - justification du choix des moyens matériels en fonction du planning des travaux et des travaux à réaliser - préparation de la machine, choix et justification des réglages effectués, indication de l'incidence sur le fonctionnement du matériel, l'environnement et la qualité du travail réalisé, contrôle et étalonnage

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 43 : Situer l'activité de production dans son environnement professionnel et réglementaire		
431 : Présenter le contexte réglementaire de la production	<p>Réglementation encadrant l'activité de production (directives nationales et européennes)</p> <p>Signes et démarches qualité</p> <p>Contrats de production et obligations liées à la contractualisation</p>	<p>Pour une exploitation donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation de l'activité de production dans son cadre réglementaire et son environnement professionnel - Mise en relation des choix de conduite de l'activité avec le système de production. - Identification des règles liées à l'utilisation d'un cahier des charges spécifique
432 : Présenter le contexte professionnel	Organisations et institutions partenaires de l'exploitation	- Identification des principaux acteurs de la filière agricole correspondante et de leurs relations

UCP 5

OT : Elaborer un diagnostic de fonctionnement des matériels couramment utilisés dans l'entreprise

OI 51 : Caractériser les éléments constitutifs et le fonctionnement des matériels, équipements et outils

OI 52 : Diagnostiquer une panne

Prescription :

L'évaluation sera réalisée en situation professionnelle, en lien avec l'UCT2.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 51 : Caractériser les éléments constitutifs et le fonctionnement des matériels, équipements et outils		
511 Présenter la fonction globale d'un système technique	Composants des systèmes : rôle des différents sous-ensembles, matériaux et propriétés Eléments constitutifs des matériels, équipements et outils	Caractérisation d'un matériel au regard des systèmes techniques
512 : Expliquer le fonctionnement d'un automoteur	Composants et principes de fonctionnement des sous-systèmes : mécaniques, hydrauliques, électriques, autres	Identification sur un automoteur agricole des différents sous-systèmes techniques et explication de leurs fonctions Pour des matériels et équipements utilisés dans des productions agricoles différentes, description et principe de fonctionnement des sous-systèmes
513 : Caractériser les formes d'énergie utilisées dans le domaine de l'agroéquipement	Notion de puissance Notion de tension, intensité, effets de courant électrique Notion de débit et de pression Notion de rendement, dégradation de l'énergie Carburants et caractéristiques physico-chimiques	Comparaison des performances de matériels utilisant différentes formes d'énergie Identification des enjeux de durabilité liés à l'utilisation et à la production des différentes sources d'énergie

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 52 : Diagnostiquer une panne		
521 : Identifier les sources d'un dysfonctionnement	Phénomènes précurseurs des pannes	<p>A partir d'un matériel susceptible de présenter une ou des défaillances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage des signes pouvant amener un dysfonctionnement - Repérage des défauts classiques de maintenance pouvant conduire à une panne
522 : Etablir le constat de défaillance d'un matériel	<p>Principes d'un diagnostic hiérarchisé</p> <p>Tests de contrôle en hydraulique, électrique et mécanique</p>	<p>A partir d'un matériel en panne et en s'aidant d'éléments d'aide au diagnostic (logigramme, diagramme d'Ichikawa) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de la chaîne fonctionnelle défaillante - Localisation du composant défectueux - Utilisation d'outils de diagnostic de base (multimètre, manomètre) - Définition de la panne puis de la cause

UCP 6

OT : Effectuer le suivi technico-économique d'un chantier ou d'un atelier

OI 61 : Réaliser le suivi des stocks de matériels, de pièces et de temps de travaux

OI 62 : Comparer les coûts d'utilisation des différents matériels

OI 63 : Interpréter les résultats techniques et économiques d'un chantier

Prescription :

L'évaluation est basée sur l'étude d'une entreprise support de stage, d'apprentissage ou, à défaut, sur une entreprise de référence.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 61 : Réaliser le suivi des stocks de matériels, de pièces et des temps de travaux		
611 : Utiliser les documents de suivi des stocks	Classement des documents enregistrés Renseignement de l'historique des biens Traçabilité des opérations	Pour un atelier : - Réalisation des opérations liées à la sortie et à l'entrée des biens. - Réalisation du suivi des stocks de pièces
612 : Enregistrer les résultats qualitatifs et quantitatifs des activités	Gestion administrative et financière du chantier	Pour un chantier donné : - Réalisation des enregistrements liés à la conduite d'un chantier - Enregistrement des éléments nécessaires à l'élaboration des factures

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 62 : Comparer les coûts d'utilisation des différents matériels		
621 : Calculer le coût d'utilisation d'un matériel	Eléments constitutifs du coût : Frais fixes et frais de fonctionnement, coût des consommables, coût horaire matériels et humains, amortissement	Pour une exploitation et pour un matériel ou engin donné, dont un automoteur : - Calcul des coûts en fonction des principales contraintes d'utilisation - Définition du seuil de rentabilité
622 : Justifier un choix de matériel	Raisonnement du choix d'un matériel	A partir de données constructeurs et de références technico-économiques : - Comparaison des matériels possibles - Mise en adéquation matériel/type de travaux/utilisation - Proposition d'un investissement technique

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 63 : Interpréter les résultats techniques et économiques d'un chantier		
631 : Analyser les résultats techniques et économiques d'un chantier	Principaux indicateurs technico-économiques Calcul et analyse d'indicateurs	A partir d'un chantier en cours : - Calcul des coûts de revient - Comparaison avec les prévisions ou avec des normes de référence
632 : Proposer des améliorations	Notions de rentabilité Facteurs influant l'amélioration Type d'améliorations : organisationnelle, matérielle	- Interprétation des écarts constatés avec les prévisions - Identification des aléas influant sur le résultat - Proposition d'ajustements

UCT 1

OT : Réaliser en sécurité et dans une perspective de durabilité des travaux mécanisés

OI T11 : Organiser un chantier de travaux mécanisés

OI T12 : Conduire le matériel sur route et en situation de travail

OI T13 : Appliquer des produits phytopharmaceutiques

OI T14 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

Prescriptions :

L'UCT 1 sera évaluée dans la même situation professionnelle que l'UCP 4 et mettra en œuvre une situation de conduite réelle.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T11 : Organiser un chantier de travaux mécanisés		
111 : Prévoir les moyens à mobiliser sur le chantier	Analyse de la commande Prévision de l'organisation du travail des opérations à réaliser	Pour un chantier donné : <ul style="list-style-type: none">- Identification des caractéristiques de la commande : résultats attendus, délais, coûts- Planification des travaux à réaliser- Identification des contraintes liées au chantier- Définition de l'organisation du travail retenue : chronologie, répartition des tâches...- Détermination des moyens matériels et humains et des approvisionnements à prévoir,- Définition des principes de gestion de stockage et d'évacuation de produits
112 : Préparer le matériel	Conformité technique du matériel Principes et règles de sécurité au travail	Pour un type de travail ou dans un chantier donné, dans le respect de la sécurité et de la réglementation : <ul style="list-style-type: none">- Identification des principaux risques professionnels liés à l'utilisation- Réglage, contrôle et étalonnage du matériel en fonction des caractéristiques du chantier- Vérification des EPI nécessaires- Vérification des éléments de sécurité des matériels- Préparation du transfert des matériels

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T12 : Conduire le matériel sur route et en situation de travail		
121 : Présenter les aspects réglementaires liés à la conduite d'un engin	<p>Règles de conduite et de sécurité sur route et en situation de travail</p> <p>Eléments de contrôle technique des machines et conformité des équipements</p> <p>Contraintes de sécurité liées aux équilibres et charges supportées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enumération des principales règles de conduite et de sécurité sur route et sur le chantier : signalisation obligatoire, règles fondamentales liées aux manœuvres particulières, règles particulières liées aux engins - Identification des risques inhérents au fonctionnement de l'engin
122 : Conduire en sécurité un engin automoteur	<p>Mise en route et arrêt de l'engin</p> <p>Conduite sur route</p> <p>Conduite en situation de travail</p> <p>Mise en œuvre des principes et règles de sécurité, gestes professionnels</p>	<p>Pour un engin automoteur donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du tableau de bord et des pictogrammes - Vérification des points de contrôle et de sécurité avant démarrage - Adaptation du poste de conduite - Respect de la chronologie des gestes de mise en route et d'arrêt - Respect des règles de sécurité liées aux biens et aux personnes - Conduite sur route dans le respect du code de la route - Adaptation aux conditions de circulation <p>Pour un chantier donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite respectant les règles de conduite et de sécurité, adaptée aux caractéristiques du terrain et prenant en compte l'ensemble tracteur/outil - Réalisation des différentes manœuvres en préservant l'intégrité physique - Protection de l'utilisateur et de son environnement

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T13 : Appliquer des produits phytopharmaceutiques		
131 : Mettre en œuvre des mesures de prévention	<p>Risques professionnels liés à l'usage de produits toxiques ou d'équipements dangereux</p> <p>Acteurs de la prévention et mesures préventives</p> <p>Réglementation concernant et l'utilisation de matériel et d'équipements</p>	<p>Pour un chantier donné, dans le respect de la réglementation relative à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des principales situations à risque - Application des mesures préventives et des règles d'utilisation visant à préserver la sécurité des personnes et l'environnement. - Suivi des prescriptions du document unique et mise à jour le cas échéant
132: Réaliser la protection des végétaux	<p>Préparation de l'application du produit ou de la bouillie</p> <p>Application des produits phytopharmaceutiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite dans le respect des règles de sécurité - Réalisation des opérations dans le respect des consignes, de la chronologie des opérations et de la technique d'application - Port des EPI - Réglage du matériel - Elimination des déchets dans le respect de la réglementation - Nettoyage et remisage du matériel - Réalisation des enregistrements

OI T14 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation	
<i>L'équipe pédagogique définit la situation à partir des exemples ci-dessous, et adapte si besoin les attendus.</i>	
Exemples de situation	Attendus
<p>Situation qui a des conséquences sur le choix ou l'utilisation d'un matériel et qui nécessite un ajustement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - modification dans la conduite du chantier - conduite en situation dégradée - incident de fonctionnement : panne, casse... - ... 	<p>Dans une situation définie par l'équipe pédagogique, on attend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un diagnostic de la situation - Une proposition de modification appropriée - Une intervention dans le respect des règles de sécurité ou une proposition d'intervention par un spécialiste si nécessaire

UCT 2

OT : Réaliser les opérations de logistique et de maintenance d'un parc d'agroéquipements

OI T21 : Elaborer un plan de gestion du matériel

OI T22 : Assurer l'entretien courant et la maintenance corrective du matériel

OI T23 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

Prescriptions :

L'UCT 2 sera évaluée dans la même situation professionnelle que l'UCP 5.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T21 : Elaborer un plan de gestion du matériel		
211 : Assurer le suivi administratif d'un parc de matériel	Rôle des documents d'accompagnement Planification des opérations à réaliser Prévision des moyens matériels et humains	Pour un parc donné et en utilisant les documents mis à disposition : - Identification des démarches, des enregistrements et des activités à prévoir
212 : Proposer un plan de maintenance des matériels	Caractéristiques de l'atelier d'entretien (conception, normes...) Organisation de l'atelier d'entretien Gestion des pièces de rechange, consommables et des fluides : achat, utilisation, stockage, élimination, réglementation Gestion des outillages et des équipements de prévention	- Etablissement d'un planning des opérations d'entretien - Organisation du travail - Identification des besoins en équipements et consommables de l'atelier - Signalement des défaillances constatées - Choix de consommables et d'approvisionnements (nature, qualité...)

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T22 : Assurer l'entretien courant jusqu'à la maintenance corrective du matériel		
221 : Effectuer l'entretien courant des matériels de l'entreprise	<p>Réalisation des opérations courantes d'entretien d'un engin automoteur : inventaire et préparation des outillages, fournitures et consommables, réglages simples partir des notices d'entretien...</p> <p>Réalisation des opérations courantes d'entretien des autres machines et outils</p> <p>Opérations courantes de maintenance préventive : conditionnelle, prévisionnelle, systématique</p> <p>Mise en œuvre des principes et règles de sécurité</p> <p>Nettoyage et rangement du local, des matériels et des fournitures</p>	<p>Pour une opération d'entretien d'un automoteur ou d'une autre machine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des procédures d'entretien et de leur incidence sur le fonctionnement de l'engin - Planification des opérations et organisation du travail - Utilisation des équipements dans le respect des indications du constructeur, des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement - Contrôle du résultat des opérations, vérification et essai - Enregistrement de données - Réalisation des gestes techniques en préservant l'intégrité physique - Protection de l'utilisateur et de son environnement - Rangement et nettoyage des outils et de l'espace - Respect de la réglementation de stockage des fluides et du traitement des fluides usagés - Conditionnement et rangement des fournitures non utilisées dans le respect de la réglementation
222 : Effectuer la maintenance corrective	<p>Organisation du travail</p> <p>Réalisation de dépannages et de réparations simples autorisées</p> <p>Organisation et réalisation d'activités liées au travail des matériaux : découpe, meulage, assemblages démontables et non démontables...</p>	<p>Après avoir établi un constat de panne et vérifié la possibilité d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépose du composant en panne, - Vérification de l'état des composants périphériques, - Réalisation de l'échange standard du composant, - Intégration d'un nouveau composant, - Contrôle de la conformité des matériels utilisés <p>Utilisation du matériel dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de la réglementation</p>

OI T23 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation	
<i>L'équipe pédagogique définit la situation à partir des exemples ci-dessous, et adapte si besoin les attendus.</i>	
Exemples de situation	Attendus
Incident dans le travail de maintenance : panne, casse... Modifications demandées par le client Erreur d'appréciation dans les travaux à conduire ...	Dans une situation définie par l'équipe pédagogique, on attend : - Un diagnostic de l'incident ou de la situation - Une proposition de modification appropriée - Une analyse des conséquences sur l'organisation du travail, les coûts...

Annexe 1 : Textes réglementaires et liste des diplômes rénovés en UC

- ⇒ Décret n 2007-1305 du 3 septembre 2007 modifiant la partie réglementaire du livre VIII du code rural et relatif aux diplômes technologiques et professionnels délivrés par le ministre chargé de l'agriculture
- ⇒ Arrêté du 13 septembre 2007 relatif aux conditions de délivrance du brevet professionnel selon la modalité des unités capitalisables
- ⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N2001-2118 du 4 décembre 2001 : Instructions relatives à l'organisation des examens de l'enseignement agricole conduisant à des diplômes délivrés par UC
- ⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFE/N2005-2090 du 01 décembre 2005 : Habilitation des établissements à la mise en œuvre des UCC et CCF pour les diplômes de l'enseignement technique et professionnel agricoles préparés par les voies de la formation professionnelle continue et par l'apprentissage
- ⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFE/N2007-2127 du 9 octobre 2007 Modalités d'attribution d'une attestation valant CACES aux élèves, stagiaires et apprentis de l'enseignement agricole
- ⇒ CIRCULAIRE DGER/POFE/N2008-2003 du 23 janvier 2008 Recommandations pédagogiques concernant le renforcement de l'enseignement relatif aux produits phytopharmaceutiques, notamment en matière de préservation de la santé et de l'environnement.

Références du B2i GRETA : http://eduscol.education.fr/D0035/b2i_accueilb2ifcgreta.htm

(cf. UCG 1)

Prévention des risques professionnels : la réglementation évolue en permanence. On se référera actuellement au code du travail, partie réglementaire, livre deuxième, réglementation du travail, titre III hygiène, sécurité, conditions de travail, chapitre III sécurité. Pour suivre les évolutions, notamment réglementaires, on peut consulter le site de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) <http://www.inrs.fr/>

⇒ NOTE DE SERVICE DGFAR/SDTE/N2007-5028 du 23 août 2007 : Accidents du travail liés aux travaux réalisés dans ou sur les arbres (exclusion faite des travaux concernant les arbres forestiers)

Diplômes rénovés en UC

BPA option Travaux de la production animale

BPA option Travaux de la vigne et du vin

BPA option Travaux des productions horticoles

BPA option Travaux des aménagements paysagers

BPA option Travaux de conduite et entretien des engins agricoles

BPA option Travaux forestiers

BPA option Transformations alimentaires

BP option Responsable d'exploitation agricole (2007)

BP option Aménagements paysagers (2009)

BP option Industries alimentaires (2009)

BP option Responsable d'atelier de productions horticoles (2011)

BP option Responsable de chantiers forestiers (2011)

Annexe 2 : Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences d'un diplôme rénové en UC

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences. Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel³ expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité, dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétence particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

Fiche relative à [un champ de compétences donné]	
<p>Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative</p>	
<p>Situations professionnelles significatives</p>	<p>Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail</p> <p>Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglage des paramètres avant démarrage - Ajustement des activités en cours de travaux
<p>Finalité :</p> <p>Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche.</p> <p>Exemple : Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation</p>	
<p>Responsabilité / autonomie :</p> <p>Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...).</p> <p>Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation.</p> <p>Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.</p>	
<p>Environnement de travail :</p> <p>Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail</p> <p>Exemples : travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...)</p>	

³ Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.

Indicateurs de réussite :

Éléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi.

Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.

Exemples :

- respect du cahier des charges
- remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les risques encourus à son poste de travail - assurer la maintenance et l'entretien du matériel - enregistrer les données liées à la conduite de la production - prendre en compte les conditions météorologiques - effectuer un traitement phytosanitaire - effectuer le réglage des machines... 	<p>La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.</p> <p>Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits - anticiper les accidents de fabrication - détecter rapidement les animaux présentant un potentiel - adapter les prestations aux évolutions de la clientèle... 	<p>Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.</p> <p>Attention : cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAP.</p> <p>Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - veiller en permanence à la sécurité - être attentif aux souhaits des clients - faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process - veiller au respect des délais...

Annexe 3 : Fiche modèle d'UCARE

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels

UCARE X :		
OT : à compléter		
<p><i>Les éléments constitutifs de l'UCARE : objectifs à évaluer, points et attendus, sont élaborés par le centre de formation et présentés dans les tableaux ci-dessous.</i></p> <p>Prescription : L'UCARE est évaluée en situation professionnelle.</p>		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<p style="text-align: center;">Objectifs de raisonnement ou de réalisation</p> <p style="text-align: center;">OI 1 OI 2 ...</p>		
OI x : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation	<p><i>Dans une situation, définie par l'équipe pédagogique à partir des éléments ci-dessous, on attend de la personne évaluée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'elle diagnostique la situation concernée - qu'elle propose une action appropriée - qu'elle en développe les différentes implications 	
	Descriptif de la situation	Attendus